

Instruction publique et affaires culturelles

Service de la jeunesse et des
loisirs

Demande de subventionnement individuel des études musicales

Elève de l'école de musique

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Prof. de musique :

Parent ou représentant légal

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/Lieu :

Téléphone :

Courriel :

Etudes musicales suivies

à l'EMML

dans une autre école de la FEM:

Genre de cours :

Coût semestriel :

Salariés

Renseignements indispensables pour le calcul du subside :

Salaire brut mensuel du père : CHF Y a-t-il un 13^{ème} salaire OUI / NON

Salaire brut mensuel de la mère : CHF Y a-t-il un 13^{ème} salaire OUI / NON

Salaire brut mensuel du concubin : CHF Y a-t-il un 13^{ème} salaire OUI / NON

Pension(s) alimentaire(s) : CHF

Allocations familiales : CHF

Prestation RI (revenu d'insertion) : CHF

Prestation assurance chômage : CHF

Rente d'invalidité : CHF

Autre(s) revenu(s) : CHF

Indépendants

Les indépendants doivent présenter un bouclage annuel ainsi que la décision finale de la Caisse de compensation AVS.

Documents à joindre obligatoirement à la demande

- Une attestation de l'école de musique ainsi que la facture acquittée ou toute autre preuve de paiement des frais d'écolage.
- Les trois dernières fiches de salaire, avec indication si 12 ou 13 salaires. Pour les personnes ayant des revenus irréguliers, les 6 ou 12 dernières fiches de salaire seront demandées.
- Le certificat de salaire des deux années précédentes.
- Tout autre justificatif de revenus (pensions alimentaires, rentes, bourses, ...).

Versement de la subvention auprès de :

Titulaire du compte :

IBAN :

Date :

Signature :

Formulaire à renvoyer par courrier **avec ses annexes** à :

Commune du Mont-sur-Lausanne
Service de la jeunesse et des loisirs
Route de Lausanne 16
Case postale 35
1052 Le Mont-sur-Lausanne